BONDY

Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier Mainguy / Moulin à Vent

Date : Jeudi 15 octobre 2026

BONDY

Compte rendu du Conseil Consultatif de Quartier
Mainguy / Moulin à Vent
Date : Jeudi 15 octobre 2026

Ordre du jour

1. Square François-Mitterrand et bibliothèque Denis Diderot
Présentation des projets et de leur état d'avancement
2. Sécurité et tranquillité dans l'espace public
Échanges sur les enjeux de sécurité, de prévention et de tranquillité publique dans le quartier
3. Pont de la Gare – Jules Ferry
Point d'information sur le projet, son calendrier et les impacts sur le quartier.
4. Un Mur, une histoire, votre ville, votre identité :
Projet de fresque urbaine
5. Questions diverses

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Auriane Calambe, adjointe au maire chargée de la vie associative et représentante du quartier, qui présente les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Square François-Mitterrand et de la bibliothèque Denis-Diderot

Un point d'information est présenté sur la rénovation de la bibliothèque Denis-Diderot, équipement culturel géré par Est Ensemble.

Présentation du projet

Construite dans les années 1980 et inaugurée en 1987 par le président de la République François Mitterrand, la bibliothèque a fait l'objet de peu de rénovations lourdes depuis sa création. Une rénovation du rez-de-chaussée avait notamment été réalisée aux alentours de 2017.

En 2026, un programme de rénovation important a été engagé, pour un montant annoncé de plus de 6 millions d'euros.

Les travaux ont pour objectifs :

- D'améliorer le confort thermique des usagers et du personnel ;
- De reprendre l'isolation du bâtiment, les menuiseries extérieures et le système de ventilation ;
- De mettre le bâtiment aux normes en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- De réorganiser les espaces intérieurs afin d'améliorer les services proposés au public ;
- De créer une surélévation partielle en structure bois afin de regrouper les locaux administratifs et de libérer de l'espace pour les activités culturelles ;
- De rénover les installations électriques, la plomberie, la toiture, les patios et les accès ;
- De renforcer la charpente métallique et de créer un monte-charge.

Le chantier comprend également des opérations de dépollution et de curage du bâtiment.

Fermeture temporaire et calendrier

Pendant les travaux, la bibliothèque est provisoirement installée dans des bâtiments modulaires situés rue Gatine. Un cheminement piéton doit permettre aux usagers de rejoindre cet équipement temporaire.

La réouverture de la bibliothèque est envisagée pour la fin de l'année 2027, sous réserve du bon déroulement du chantier et de l'absence d'imprévus.

Questions des habitants sur le financement

Plusieurs habitants interrogent les élus sur le financement du projet, la répartition des contributions entre Bondy et Est Ensemble, ainsi que sur les modalités de décision concernant les investissements publics.

Il est rappelé qu'Est Ensemble fonctionne selon un principe de financement mutualisé entre les neuf communes membres. Les contributions des communes permettent de financer des équipements et des travaux sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pour la rénovation de la bibliothèque Denis-Diderot, il est précisé qu'Est Ensemble assure une part importante du financement et que plusieurs aides publiques ont été mobilisées, notamment celles de la Région, du Fonds vert et de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC).

Les élus expliquent que les décisions relatives aux travaux sont prises dans le cadre des compétences des collectivités et des établissements concernés, avec l'intervention des services techniques et des représentants élus.

2. Sécurité et tranquillité dans l’espace public

Le commissaire de police de Bondy, Romain Canivet, présente l'organisation du commissariat, les priorités opérationnelles et les problématiques de sécurité identifiées sur le territoire.

Le commissariat compte, selon les informations communiquées en séance, 115 fonctionnaires répartis entre les services de voie publique et les services judiciaires. Des renforts peuvent également intervenir dans le cadre du dispositif de sécurité renforcée.

Bilan général et priorités de la police

Les principaux sujets présentés sont :

- Les cambriolages ;
- Les vols à l'arraché ;
- Le trafic de stupéfiants ;
- Les nuisances liées à la consommation de protoxyde d'azote ;
- Les occupations illicites de logements.

Le commissaire indique constater une légère baisse des cambriolages en 2026 par rapport à 2025, qu'il met notamment en relation avec une présence renforcée des forces de l'ordre sur le territoire.

Concernant les vols à l'arraché, une vingtaine d'interpellations ont été réalisées. Les patrouilles ont notamment été orientées vers les secteurs de la gare de Bondy et du pont de Bondy. Le commissaire reconnaît toutefois que les réponses pénales ne se traduisent pas systématiquement par des peines d'emprisonnement.

S'agissant du trafic de stupéfiants, plusieurs secteurs sont identifiés comme prioritaires, notamment la gare, au niveau du 120 rue de la République, et la rue Bobillot, où se situe un point de deal important.
Le commissaire invite les habitants à transmettre leurs signalements afin de faciliter les investigations et les interventions. Il indique également que des contrôles peuvent être réalisés sur des établissements soupçonnés d'être liés à des activités illicites, sous réserve de pouvoir caractériser les faits.

Nuisances nocturnes et troubles à l'ordre public rue Bobillot

Les habitants de la rue Bobillot font part d'une situation particulièrement préoccupante, marquée par des nuisances nocturnes répétées.
Ils signalent notamment :

- Des rassemblements et des nuisances sonores entre la nuit et le début de matinée, particulièrement les vendredis, samedis et dimanches ;
- Des difficultés à obtenir une intervention rapide des forces de l'ordre malgré des appels répétés au 17 et à la police municipale ;
- La reprise des nuisances après le départ des patrouilles ;
- Des consommations d'alcool et des comportements dangereux ;
- Des véhicules circulant à vive allure et effectuant des manœuvres dangereuses ;
- Des conséquences importantes sur le sommeil, la santé et la vie quotidienne des riverains.

Plusieurs habitants indiquent être contraints de recourir à des bouchons d'oreilles ou à des somnifères pour pouvoir dormir. Ils évoquent également les difficultés rencontrées par les familles avec de jeunes enfants et les personnes devant se rendre au travail tôt le matin.

Des inquiétudes sont exprimées concernant un commerce situé à proximité de la rue Bobillot, notamment au sujet de possibles liens avec le trafic de stupéfiants et de conditions de stockage de bouteilles de gaz. Ces éléments sont rapportés par les habitants et nécessitent, le cas échéant, des vérifications par les services compétents.

Le commissaire explique que les effectifs disponibles sont limités, particulièrement après 2 heures du matin, et que les interventions sont hiérarchisées en fonction de la gravité des faits.

La configuration de la rue rend également certaines opérations plus difficiles.

Il s'engage néanmoins à renforcer la réactivité sur ce secteur, à privilégier les verbalisations systématiques lorsque les infractions sont constatées et à prendre en compte les situations d'ivresse publique manifeste.

Les habitants sont invités à poursuivre leurs signalements auprès du commissariat, notamment par écrit, afin de permettre le suivi des faits et la mise en place de contrôles adaptés.

Signalements concernant la rue Auguste-Polissard et le parc Anne-Frank

Une habitante signale des difficultés persistantes dans le secteur de la rue Auguste Polissard, à proximité du parc Anne-Frank et du point de livraison du Monoprix.

Elle évoque des suspicions de trafic de stupéfiants, des allées et venues répétées, des intrusions dans les parties communes et les parkings d'une copropriété, ainsi que des situations de squats et de violences.

Elle précise que des signalements ont déjà été adressés au commissariat et au maire.

Le commissaire rappelle que les informations relatives à un éventuel trafic de stupéfiants peuvent être directement transmises à la police, indépendamment des démarches relevant du syndic pour la gestion des parties communes. Il indique que des renseignements peuvent permettre l'ouverture d'enquêtes et la réalisation d'opérations ciblées. La plateforme CROSS est également mentionnée comme moyen de signalement.

La question de la présence de personnes sans domicile fixe dans des parkings est par ailleurs soulevée. Des habitants indiquent attendre une intervention de la police municipale malgré des démarches antérieures.

Protoxyde d'azote et occupations illicites de logements

Le commissaire présente les moyens d'action envisagés contre la consommation et la détention de protoxyde d'azote, notamment dans le cadre de la législation annoncée pour le début de l'année 2027.

Il rappelle également les dispositions applicables aux occupations illicites de logements à usage d'habitation et invite les propriétaires concernés à se rapprocher du commissariat pour étudier les démarches permettant la reprise et la sécurisation des lieux.

Autres situations signalées

Les échanges font également état de difficultés relatives à des interventions de police, à des amendes contestées et à des situations individuelles nécessitant un suivi.

Les élus proposent aux habitants concernés de reprendre contact avec eux afin d'examiner les dossiers particuliers.

3. Pont de la gare – Jules Ferry

Les élus présentent les enjeux liés à l'état du pont Jules-Ferry et aux conséquences de ses restrictions de circulation.

État de l'ouvrage et orientation retenue

Il est rappelé que des rapports techniques ont mis en évidence des limites concernant la capacité du pont à supporter un trafic routier important, notamment celui des poids lourds.

Des restrictions ont été mises en place afin de limiter le trafic de transit et de préserver la sécurité de l'ouvrage.

L'orientation annoncée par la municipalité est celle d'une démolition suivie d'une reconstruction du pont. Les modalités techniques, le calendrier précis et les conditions de circulation pendant la période de travaux restent à définir.

Les élus précisent que la réalisation du projet nécessitera des échanges avec les différents partenaires institutionnels et gestionnaires concernés.

Financement et partenaires

Les échanges avec la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et Est Ensemble sont évoqués.

Une étude de programmation doit permettre d'établir une estimation financière plus précise.

Cette estimation constituera une étape préalable à la recherche et à la confirmation des financements nécessaires.

Le montant définitif du projet et la répartition financière entre les partenaires ne sont pas précisés lors de la réunion.

Accessibilité et desserte par les transports en commun

Une habitante attire l'attention sur les difficultés d'accessibilité rencontrées par les personnes à mobilité réduite au niveau du terminus du bus 346. La présence d'obstacles en béton gêne notamment la montée et la descente des voyageurs.

La question des aménagements provisoires pendant la démolition et la reconstruction du pont est également posée. À ce stade, aucune solution définitive de circulation ou de franchissement temporaire n'est annoncée.

Les habitants signalent par ailleurs des difficultés d'accessibilité liées à certains équipements urbains, notamment des potelets insuffisamment contrastés visuellement, susceptibles de présenter un risque pour les personnes malvoyantes.

Les élus indiquent que ces remarques ont été prises en compte et qu'une vérification des équipements concernés doit être demandée aux services techniques.

Plus généralement, l'accessibilité des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des familles avec poussettes est rappelée comme un enjeu à intégrer dans les projets d'aménagement.

4. Un Mur, une histoire, votre ville, votre identité

Le directeur des affaires culturelles de la Ville de Bondy, Nicolas Bode, présente un projet de fresque urbaine sur le mur longeant le tramway T4.

Objectifs du projet

Le projet concerne un mur d'environ 400 mètres de long sur 4 mètres de haut.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et de valoriser cet espace par une création artistique collective représentant l'identité et l'histoire de Bondy.

La Ville souhaite privilégier une démarche participative, associant les habitants, les artistes locaux, les associations et les structures du territoire, plutôt qu'une réalisation uniquement commandée à des artistes extérieurs.

Participation des habitants

Les habitants sont invités à contribuer à la réflexion et à proposer des idées pour le contenu de la fresque.

Au cours des échanges, plusieurs pistes sont évoquées, notamment la valorisation de l'histoire locale, de la forêt et du bois de Bondy, ainsi que la participation des établissements scolaires.

La possibilité d'associer l'établissement Maurice-Coutrot, qui accueille des enfants en situation de handicap, est également proposée. Cette suggestion est accueillie favorablement dans le cadre de la démarche participative.

Calendrier et financement

La phase de préparation doit se dérouler durant l'hiver, avec un démarrage envisagé des réalisations artistiques au printemps, autour du mois de mai.

Compte tenu de la longueur du mur et de l'ampleur du projet, sa réalisation pourrait s'étendre sur deux à trois ans.

La Ville indique rechercher des financements auprès de fondations, notamment la Fondation Orange, ainsi que des aides publiques. Un dossier a notamment été déposé auprès de la DRAC.

Le projet reste à ce stade en phase de préparation et de recherche de financements.

5. Questions diverses

En fin de séance, plusieurs échanges complémentaires portent sur les transports en commun, le logement et le fonctionnement des conseils de quartier.

Dysfonctionnements des bus

Des difficultés concernant le déploiement des rampes d'accès sur plusieurs lignes de bus sont signalées. Les lignes 143, 147, 505 et 351 sont notamment citées.

Une habitante indique avoir multiplié les appels auprès de Transdev pour signaler des dysfonctionnements. Il est demandé que les signalements comportent, autant que possible, le numéro du véhicule, l'arrêt concerné, la direction et l'heure afin de faciliter les vérifications.

Il est proposé de transmettre ces éléments aux interlocuteurs concernés pour assurer leur suivi.

Régularisations de charges et de loyers

Des habitants font état de régularisations de charges importantes, de courriers de relance reçus malgré des paiements effectués et de difficultés à obtenir des explications.

Des montants de régularisation pouvant atteindre 1 000 à 2 000 euros sont évoqués, ainsi que des propositions d'échelonnement jugées insuffisantes par certains ménages.

Il est indiqué que le maire a sollicité Est Ensemble concernant la prise en compte de l'augmentation du coût des fluides dans le calcul des charges.

Les élus précisent pouvoir intervenir sur certains dossiers individuels en contactant les services concernés. Les difficultés de portée générale nécessitent toutefois un échange avec les organismes compétents.

Information et participation citoyenne

Les représentants rappellent que les habitants peuvent transmettre leurs questions et propositions tout au long de l'année, sans attendre la tenue d'un conseil de quartier.

Les outils de démocratie locale et l'application « En poche » sont mentionnés comme moyens de signaler un problème, de transmettre une photographie ou de solliciter une réponse d'un élu.

Il est également indiqué que les prochains ordres du jour devraient être préparés plus en amont afin de faciliter l'organisation des échanges et la participation des habitants.

Interpellations concernant le logement social

Des habitants expriment également leurs préoccupations concernant l'état de certains logements sociaux, les conditions de vie dans les immeubles et les régularisations de charges.

Il est précisé que ces questions relèvent notamment d'Est Ensemble Habitat, organisme distinct d'Est Ensemble, qui assure la gestion du patrimoine de logement social concerné.

Les habitants sont invités à se rapprocher des élus siégeant au conseil d'administration d'Est Ensemble Habitat et des services compétents pour faire remonter leurs difficultés.